

Formulaire 2 NaiS

Evaluation de la nécessité d'intervenir

Lieu	VD34 - Les Raisses Gueissaz		X 2530400	Y 1185150	Date	17.09.2025	Auteur	ILEX
1. Type de station actuel	12a Hêtre à Dentaire typique		1. Futur type de station 9a Hêtre à Pulmonaire typique			Source	TreeApp (cc fort) et Obs. VD	
2. Danger naturel actuel	Chutes de pierres; Zone de transit/d'atterrissement/de dépôt tous les tailles de bloc		2. Futur danger naturel Chutes de pierres; Zone de transit/d'atterrissement/de dépôt: tous les tailles de bloc			Efficacité (Futur)	grande	
3. État, tendance évolutive et mesures								
Caractéristiques du peuplement et des arbres	Exigences actuelles Profil minimal: Type de station Danger naturel		Exigences actuelles Profil idéal: Type de station Danger naturel		Exigences futures Profil minimal: Type de station Danger naturel		Exigences futures Profil idéal: Type de station Danger naturel	
Mélange genre et degré	feuillus 60 - 100 % hê 50 - 100 % sa semi... 40 % ép 0 - 30 %		feuillus 80 - 90 % hê 60 - 80 % sa 10 - 20 %		feuillus 70 - 100 % hê 30 - 100 % ép 0 - 10 %		feuillus 100 % hê 50 - 90 %	
Structure verticale répartition du DHP	Suffisant d'arbres susceptibles de se développer dans au moins 2 cl. de Ø (<12 cm, 12-30 cm, 30-50 cm, >50 cm) par ha DHP 8-12 cm: min. 390 tiges/ha DHP 12-24 cm: min. 400 tiges/ha DHP 24-36 cm: min. 140 tiges/ha DHP >= 36 cm: min. 110 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 40 m ² /ha		Suffisant d'arbres susceptibles de se développer dans au moins 3 cl. de Ø (<12 cm, 12-30 cm, 30-50 cm, >50 cm) par ha DHP 8-12 cm: min. 440 tiges/ha DHP 12-24 cm: min. 450 tiges/ha DHP 24-36 cm: min. 150 tiges/ha DHP >= 36 cm: min. 120 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 45 m ² /ha		Suffisant d'arbres susceptibles de se développer dans au moins 2 cl. de Ø (<12 cm, 12-30 cm, 30-50 cm, >50 cm) par ha DHP 8-12 cm: min. 390 tiges/ha DHP 12-24 cm: min. 400 tiges/ha DHP 24-36 cm: min. 140 tiges/ha DHP >= 36 cm: min. 110 tiges/ha Surface terrière (DHP >= 8 cm): 40 m ² /ha		Hêtre: 90% Sapin et épicéa: 10% = mélange du peuplement restant, soit quelques tiges de futaie	
Structure horizontale degré de recouvrement nombre de tiges largeur de trouées	Distance entre les troncs dans la ligne de pente le plus petit possible, max. 40 m Pour trouées > 20 m et chenaux de pierres: couches hautes et tous les 10 m, au min. 2 arbres au sol en travers, Ø >= à la pierre		Distance entre les troncs dans la ligne de pente le plus petit possible, max. 40 m Pour trouées > 20 m et chenaux de pierres: couches hautes et tous les 10 m, au min. 2 arbres au sol en travers, Ø >= à la pierre		Distance entre les troncs dans la ligne de pente le plus petit possible, max. 40 m Pour trouées > 20 m et chenaux de pierres: couches hautes et tous les 10 m, au min. 2 arbres au sol en travers, Ø >= à la pierre		Distance entre les troncs dans la ligne de pente le plus petit possible, max. 40 m Pour trouées > 20 m et chenaux de pierres: couches hautes et tous les 10 m, au min. 2 arbres au sol en travers, Ø >= à la pierre	
Éléments stabilisateurs développement houppier coeff. élancement diamètre final visé	Au moins la moitié des couronnes de forme régulière Troncs d'aplomb, bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés		Au plus quelques couronnes fortement asymétriques Troncs d'aplomb, bien enracinés; pas d'arbres fortement penchés		Au moins la moitié des couronnes de forme régulière Troncs d'aplomb, bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés		Seulement quelques couronnes fortement asymétriques Troncs d'aplomb, bien enracinés; pas d'arbres fortement penchés	
Rajeunissement Lit de germination	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/3		Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/10		Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/3		Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/10	
Rajeunissement recrû initial (10 à 40cm de hauteur)	Si le degré de recouvrement < 0.7: au moins 10 hêtres par are (en moyenne tous les 3 m)		Si degré de recouvrement < 0.7: au moins 50 hêtres par are (en moyenne tous les 1.5 m)		Si degré de recouvrement < 0.8: au moins 10 hêtres par are (en moyenne tous les 3 m)		Si degré de recouvrement < 0.8: au moins 50 hêtres par are (en moyenne tous les 1.5 m)	
Rajeunissement recrû établi (jusqu'au fourré, compris, plus de 40cm de hauteur)	Au moins 1 collectif/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 100 m) ou degré de recouvrement d'au moins 3 % Mélange conforme au but		Au moins 2 collectifs/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 75 m) ou degré de recouvrement d'au moins 7 % Mélange conforme au but		Au moins 1 collectif/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 100 m) ou degré de recouvrement d'au moins 3 % Mélange conforme au but		Au moins 2 collectifs/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 75 m) ou degré de recouvrement d'au moins 7 % Mélange conforme au but	
<p>Evolution dans le cas où aucune mesure n'est prise</p> <p>en 50 ans</p> <p>en 10 ans</p> <p>État actuel</p> <p>Mesures efficaces</p> <p>approprié</p> <p>non</p>								
<p>6. Objectifs intermédiaires avec indicateurs</p> <p>À contrôler dans 10 années</p>								
<p>Présence de 4-5 essences cibles dans le rajeunissement /début du bas perchis</p> <p>Présence du hêtre, sapin, merisier, ér. syc</p>								
<p>Présence d'au moins 2 cl. de diamètre</p>								
<p>Degré de recouvrement n'a pas diminué (>=15%)</p>								
<p>Pas d'arbres fortement penchés</p>								
<p>Surface avec forte concurrence de la végétation: </10</p>								
<p>Toutes les essences présentes sont représentées dans le recrû</p>								
<p>Le raj. établi est présent sur 50% de la surface avec 50% Hê et 50% d'autres essences</p>								
4. Intervention nécessaire <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			5. Urgence <input type="checkbox"/> faible <input checked="" type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> élevée			Prochaine intervention et ultérieur 6-10ans		

Conclusion objectif prenant en compte le changement climatique

Les coupes successives de 2011 (sécuritaire) et 2012 (mise en lumière) ont fortement affaibli la stabilité du peuplement, qui a été ensuite "achevé" par la sécheresse et le bostryche. On ne peut donc plus compter sur l'ancien peuplement pour protéger des chutes de pierre, car il est trop épars. Seuls les troncs laissés en travers compensent un peu la faible densité de tige.

Néanmoins, la grande ouverture a permis la venue dans le rajeunissement d'une diversité intéressante pour le futur.

Association végétale actuelle: 12a Hêtraie à Dentaire typique / VD154x Hêtraie à cardamine

Association végétale future: 9a Hêtraie à pulmonaire / VD125 Hêtraie à pulmonaire

Evolution du peuplement et perturbations attendues (sans mesures)

Sans intervention, le hêtre sera majoritaire. Néanmoins, au vu de l'orientation nord de la placette, on devrait avoir suffisamment de diversité sans que le hêtre ne devienne trop dominant. On s'attends à ce que le peuplement se referme progressivement avec la croissance du rajeunissement. On s'attend également encore à quelques châblis.

Description des mesures efficaces et autres remarques

Dans un horizon de 5-10ans, des SC ponctuel et ciblé devraient être pratiqués pour favoriser les essences cibles. On veillera également à ce que la dynamique saule et tremble, actuellement très forte, ne prennent pas le dessus. En effet, ces essences de lumière ne sont pas adaptées en trop grande proportion en forêt de protection, bien qu'elles soit intéressante en terme de diversité.

Présent-e-s: B. Margot, L. Lanz, B. Graf